

Les phénomènes de scalarité dans l'expression de l'agentivité en français et en espagnol¹



Roser Gauchola

Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne

rosier.gauchola@uab.es

Reçu le 03-02-2015 / Évalué le 15-05-2015 / Accepté le 15-07-2015

Résumé

Dans le cadre de la fonction universelle de « participation », cette contribution analyse les différences scalaires dans l'expression de l'agentivité (i.e. la présence de l'agent d'une action) selon le degré d'adéquation à la notion de « prototype » dans deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol. L'analyse permet ainsi de montrer que, malgré les différences observées, il existe, dans les deux langues prises en compte, une « covariation » de forme et de sens (une parfaite iconicité) dans la manifestation de ce phénomène linguistique en français et en espagnol.

Mots-clé : Agentivité, scalarité, participation, iconicité, grammaticalisation

Los fenómenos de esclaridad en la expresión de la agentividad en francés y en español

Resumen

En el marco de la función universal de « participación, este estudio analiza las diferencias escalares en la expresión de la agentividad (i.e. la presencia del agente de una acción) según el grado de adecuación a la noción de « prototipo » en dos lenguas tipológicamente próximas y genéticamente emparentadas, el francés y el español. El análisis permite así poner de manifiesto que, pese a las diferencias observadas, existe, en las dos lenguas tomadas en cuenta, una « covariación » de forma y significado (una perfecta iconicidad) en la manifestación de ese fenómeno lingüístico en francés y en español

Palabras clave : agentividad, esclaridad, participación, iconicidad, gramaticalización

Scalarity phenomena in the expression of agentivity in French and Spanish

Abstract

In the general framework of universal function of « participation », this paper analyses the scalar differences in the expression of agentivity (i.e. the presence of the agent of an action) according to the degree of appropriateness to the « prototype » notion in two typologically and genetically related languages, French and Spanish. The research

shows that, in spite of the observed differences, there exists in both languages a form-meaning « co-variation » (a complete iconicity) in the expression of this linguistic phenomenon in French and Spanish.

Keywords : agentivity, scalarity, participation, iconicity, grammaticalization

Les relations entre la « pensée et la langue » (Brunot) constituent *nolens volens* une problématique incontournable dans l'enseignement-apprentissage des langues. Envisagée dans cette perspective, l'analyse linguistique à visée pédagogique et contrastive ne peut pas faire l'impasse sur des processus de structuration déviants, récurrents chez les apprenants, mais que les analyses formalistes des langues et donc les procédures didactiques qui les appliquent ne prennent pas en compte. Il s'agit en particulier de phénomènes dont les manifestations transversales relèvent de la morphologie et de la syntaxe mais aussi du lexique ou de la pragmatique et partant de l'analyse du discours. C'est le cas entre autres de la référence à l'agentivité, i.e. à la présence plus ou moins explicite de l'agent d'une action, que l'approche typologique fonctionnelle, qui préconise une conception holistique des phénomènes linguistiques, a permis d'analyser.

D'emblée, le terme « agentivité » est à relier avec les deux mots-source dont il est dérivé, d'une part « agent », d'autre part « action » ; et il est significatif à cet égard qu'une des premières attestations de cette notion et du vocable même concerne l'analyse de l'ontogenèse du discours égotiste dans le développement psycholinguistique de l'enfant (Budwig 1985).

En linguistique fonctionnelle, l'action prototypique, autrement dit, la moins marquée selon la terminologie adoptée en linguistique naturelle (Kilani-Schoch 1988) « est celle qui est exercée *volontairement par un agent humain qui en garde la commande* (« control »), *action menée jusqu'à son terme et affectant un objet aussi complètement que possible* » (Lazard, 1994 : 261). Partant de cet axiome, les recherches typologiques ont permis de montrer qu'il existe une hiérarchie, i.e. une structure scalaire entre deux pôles, des éléments linguistiques établie selon qu'il soit plus ou moins probable qu'ils coïncident avec le sujet / agent (zone gauche de l'échelle ci-dessous) ou avec l'objet / patient (zone droite de l'échelle) (Seiler 1988 : 53) :

1^{ère} personne > 2^e personne > 3^e personne > nom propre > humain > animé > inanimé
AG/SUJ → ← PAT/OBJ

Toujours selon Lazard (ibid.), « Dans la phrase *biactancielle prototypique l'agent est thématique, le verbe et l'objet rhématiques* ». L'échelle ci-dessus peut dès lors être extrapolée à un continuum entre les deux pôles communicatifs thème / rhème :

1^{ère} personne > 2^e personne > 3^e personne > nom propre > humain > animé > inanimé
THÈME → ← RHÈME

L'approche typologique fonctionnelle permet ainsi de caractériser l'action prototypique par un faisceau de traits relevant de la syntaxe (type de fonction syntaxique), de la sémantique (type d'argument) et de la visée communicative (degré de saillance communicative). *Mutatis mutandis*, la notion de « prototype », conçue comme la manifestation la plus naturelle, la moins marquée et statistiquement la plus fréquente, dont la plus ou moins grande « saturation » implique toujours des phénomènes de scalarité, peut également être mise à profit dans l'étude de l'agentivité². En effet, si l'action prototypique semble correspondre au cas statistiquement le plus fréquent puisque non marqué, il arrive toutefois que ce schéma actanciel se trouve modifié et que l'agentivité, la présence de l'agent, soit masquée, estompée ou carrément effacée pour des raisons pragmatiquement différentes :

- soit parce que le locuteur décide de ne pas révéler l'identité de cet agent en l'omettant ou en lui conférant un statut rhématique,
- soit parce que l'agent présente un caractère générique et peut dès lors être identifié avec un quantifieur universel (du type *tout le monde*),
- soit parce que l'identité de l'agent est inconnue du locuteur.

L'agentivité peut être également analysée dans le cadre plus large de la fonction universelle de *participation* (Seiler 1988), i.e. le rapport entre le noyau d'un événement (le verbe, le *participé*) et les satellites de ce noyau (les syntagmes nominaux qui ont part à cet événement, les *participants*). Face à ce problème psycho-cognitif et communicatif commun à toutes les langues, chaque langue apporte ses solutions particulières, ses *techniques*, qui sont constituées par les structures propres à cette langue et qui entretiennent des relations d'équilibre à l'intérieur de chaque système. Dès lors l'analyse contrastive s'avère opérationnelle. Les phénomènes de scalarité (i.e. la plus ou moins grande adéquation à la notion de « prototype ») dans l'expression de l'agentivité caractérisent une des techniques dont disposent certaines langues pour « résoudre » le problème de la *participation* : la technique *orientation* conçue comme « *the marking of relations of the participants to the participee in the most general sense* », selon les mots de Seiler (1988 : 13) et qui renvoie au phénomène de la voix.

Nous analyserons ci-après quelques-uns des moyens dont disposent deux langues typologiquement proches et génétiquement apparentées, le français et l'espagnol, pour exprimer de façon plus ou moins marquée (i.e. plus ou moins éloignée du prototype) l'agentivité. La recherche a permis de dresser une typologie desdits moyens et en montre le caractère scalaire et graduel (i.e. progressivement éloigné du prototype). Elle s'inscrit ainsi dans le cadre des travaux qui se réclament d'une conception fonctionnelle des langues et du langage.

1.L'expression de l'agentivité en français : de la construction prototypique à l'effacement

Quoique, dans de nombreuses recherches, les termes « diathèse » et « voix » soient utilisés comme synonymes, l'école typologique de Leningrad les avait déjà distingués dans ses analyses des constructions passives (Nedjalkov, éd 1983). Ainsi, si la voix traduit une structure syntaxique, le concept de diathèse renvoie à l'association initiale que chaque verbe détermine entre les relations syntaxiques de ses arguments régis et les relations sémantiques qui sont associées auxdits arguments (Moreno Cabrera 1991 : 537)³.

Soit l'énoncé

1) Le maçon a construit la maison.

Dans 1, le verbe *construire* présente une diathèse agentive dès lors que le sujet coïncide avec l'agent et avec le thème de l'énoncé, ce qui correspond au schéma de l'action prototypique, et donc de l'agentivité également prototypique. En revanche, les exemples suivants présentent une tout autre situation :

2) Paul a subi une opération chirurgicale.

3) Daniel a obtenu le premier prix au concours littéraire.

4) Daniel a été victime de la calomnie (de ses collègues).

5) Daniel a reçu une lettre anonyme.

Dans les exemples 2-5, les sujets des verbes ne correspondent pas aux agents du participé. D'aucuns pourraient même arguer que les verbes, dans ces occurrences, ne renvoient pas à de vraies actions mais dans le meilleur des cas à des états (notamment dans le cas de 4). En tout état de cause, que ce soit de manière plus ou moins implicite, on a affaire à des actions (qui dans le cas de 4 débouche sur un état) dont les actants principaux ne sont pas explicités, soit parce qu'ils sont facilement récupérables (les « chirurgiens » dans 2, le « jury du concours » dans 3, les « collègues » dans 4), soit parce qu'ils sont inconnus (ex. 5). Les verbes des énoncés ci-dessus présentent deux types de diathèses qui, quoique proches, affichent néanmoins certaines différences. Ainsi, le *participé* de l'énoncé 3 présente une diathèse bénéfactive dans la mesure où le participant privilégié, qui coïncide avec le sujet et le constituant le plus saillant du point de vue communicatif, correspond au bénéficiaire (le cas oblique dans un schéma actanciel prototypique). Les exemples 2, 4 et 5 présentent, quant à eux, une diathèse où c'est la cible qui occupe la position sujet et la place privilégiée du point de vue communicatif.

Si, comme on vient de le voir, certains verbes sont propices, de par leur configuration argumentale, à l'effacement de l'agentivité et donc à présenter une situation marquée

par rapport à l'action et à l'agentivité prototypiques, d'autres verbes admettent différentes associations diathétiques tout en gardant un certain dénominateur commun sémantique :

- 6) Le médecin a guéri le malade.
- 7) Selon le médecin, Daniel guérira.
- 8) Les antibiotiques ont guéri le malade.

Dans les occurrences 6-8, le verbe *guérir* présente des variations diathétiques. Ainsi, si l'exemple 6 se caractérise par une diathèse agentive où sujet et agent coïncident, dans 7 il s'est produit un « déplacement nucléaire simple » (Moreno Cabrera 1991 : 544), par lequel l'agent est omis et le patient est associé à la fonction sujet et au constituant thématique, alors que dans 8, il s'agit d'un cas de diathèse instrumentale, autrement dit, c'est l'actant qui renvoie à l'instrument qui occupe une place de choix au plan syntaxique et pragmatique au détriment de l'agent qui, bien qu'aisément récupérable, est estompé, voire complètement effacé.

Si la voix active suit bien la plupart du temps le schéma de l'action prototypique dans la mesure où elle traduit un cas non marqué, i.e. naturel, il ne s'ensuit pas pour autant qu'il existe des rapports homothétiques entre ces deux phénomènes : dans certains cas « périphériques » (i.e. marqués), l'agentivité est effacée et cet effacement a un caractère marqué par rapport à l'expression prototypique.

Mais s'il existe une voix qui, en français, est généralement associée à l'effacement de l'agentivité, c'est la voix passive. On pourrait objecter à cet égard que bon nombre de constructions passives admettent la présence explicite de ce que la grammaire traditionnelle désignait par le terme « complément d'agent ». Toutefois, les analyses de typologie fonctionnelle ont montré que les constructions passives avec agent constituent un cas marqué dans la mesure où l'omission de l'agent est la structure la plus répandue parmi les langues accusatives (celles qui disposent de voix passive) au point qu'il a été souligné que si une langue a une construction passive avec agent, elle a toujours également une structure passive sans agent, l'inverse n'étant pas toujours vrai (Keenan, 1981 : 4). Pour ce qui est de la langue française, dans la construction périphrastique passive avec être, héritée du latin, l'élément thématique coïncide toujours avec le patient :

- 9) Le voleur a été incarcéré.
- 10) La banque a été cambriolée.

Parallèlement, le français a créé toute une série de constructions périphrastiques passives à partir de l'auxiliarisation de différents verbes qui confèrent à l'ensemble des nuances ou des particularités pragmatiques propres. Ainsi, {*se faire* + *infinitif*}

présente un comportement scalaire quant au degré de responsabilité du participant humain privilégié, qui peut coïncider avec le patient (ex. 11 a, 12 et 14), soit avec le bénéficiaire (11b), soit encore avec la cible (13) (Le Goffic 1993) :

11) a. *Daniel s'est fait psychanalyser.*

11) b. *Daniel s'est fait construire une maison à la campagne.*

12) Daniel s'est fait engueuler pour ses retards réitérés.

13) Daniel s'est endormi et il s'est fait voler sa serviette dans le train.

14) Daniel s'est fait licencier malgré son dévouement pour l'entreprise.

D'autre part, la langue française a créé deux autres constructions périphrastiques avec des verbes du domaine sensoriel : *{se voir / s'entendre + infinitif}*, où l'élément thématifié renvoie à un animé, voire à un humain. Dans le cas de *{se voir + infinitif}*, l'argument occupant le premier plan communicatif peut correspondre aussi bien au patient (ex. 15) qu'à la cible (ex. 16) :

15) *A sa grande stupeur, le romancier s'est vu citer en justice* (Duhamel) (Petit Robert Électronique, désormais PRE)

16) *Elle s'est vu refuser l'entrée au club* (PRE).

En revanche, le verbe *s'entendre*, qui implique un verbe de locution, semble privilégier la thématification de la cible :

17) *Hier je me suis entendue [sic] dire par le psy de mon fils que lui et moi avions un gros problème* (www.forumaufeminin.com)

Quoiqu'il s'agisse d'auxiliaires, pour lesquels le « choix » des lexèmes qui en constituent le noyau ne semble pas avoir été arbitraire puisque *voir* et *entendre* impliquent un événement sensoriel plutôt qu'une activité (et sont donc dépourvus de traits agentifs de par leur sémantisme même), le fait que le patient ou la cible qui en sont le sujet doivent être humains montre que le processus de grammaticalisation, inhérent à tout processus d'auxiliarisation, n'a pas atteint le stade final.

Par ailleurs, *{se laisser + infinitif}*, où le sémantisme de départ du noyau verbal (« ne pas empêcher, permettre ») devenu auxiliaire favorise le glissement vers la passivation, permet de gommer l'intervention d'un quelconque agent et de thématifier le patient (ex. 18) ou la cible (ex. 19) :

18) Daniel s'est laissé attendrir / impressionner / persuader.

19) Je me suis laissé dire que...

Cependant, dans certains emplois, le patient thématifié est inanimé, ce qui indique que le sémantisme du verbe *laisser* renvoyant à la permission s'est estompé ou a totalement disparu et que le processus d'auxiliarisation et de grammaticalisation

a atteint un stade plus avancé : le lexème s'est complètement désémantisé et il a incorporé une nuance relevant de la modalité aléthique (Cervoni 1993) :

20) *Ce vin se laisse boire* (PRE).

21) *Ce film se laisse voir* (PRE).

Le caractère marqué par rapport à la manifestation prototypique de l'agentivité par effacement de l'agent peut également s'exprimer en français au moyen de clitiques. C'est le cas du pronom *on* :

22) *On a souvent besoin d'un plus petit que soi* (La Fontaine).

23) *De nos jours, on ne pense qu'à l'argent.*

24) *Quand on aime, on ne compte pas.*

25) *On a sonné.*

26) *On va au cinéma ce soir ?*

27) *Alors, on fait ses devoirs ?*

Dans les phrases ci-dessus, l'effacement de l'agentivité ne se manifeste pas, comme c'était le cas des exemples précédemment analysés, par une quelconque distribution des éléments selon la typologie diathétique dont il s'agit ni même par la présence d'une structure syntaxique grammaticalisée, mais par l'emploi du pronom indéfini pour le décodage duquel le contexte et la situation de communication s'avèrent déterminants. Ainsi, l'usage développé en langue familière et renvoyant soit à la 1^{ère} personne du pluriel (ex. 26) ou à la 2^e du singulier (ex. 27) est celui qui traduit un plus haut degré d'agentivité prototypique dans la mesure où le référent (i.e. l'agent) est aisément identifiable. Dans d'autres cas, c'est la situation de communication (comme dans 25) qui permet d'associer l'agent à un individu unique, quoique totalement inconnu (« quelqu'un »). À défaut de précisions contextuelles ou situationnelles, c'est la lecture générique (« tout le monde », ex. 22, 23 et 24) qui semble l'emporter. Il est donc possible de déceler pour un même outil linguistique, en l'occurrence le pronom indéfini *on*, une scalarité de l'effacement de l'agentivité (et donc de l'écart par rapport à l'agentivité prototypique) selon le degré de précision dans le décodage référentiel du pronom. Il n'en reste pas moins que, quel qu'en soit le référent, le pronom renvoie toujours à un agent humain (c'est une des caractéristiques propres à cet actant), ce qui s'explique sans aucun doute par l'étymon du terme (Frontier 1997). Ainsi, par rapport aux structures diathétiques et périprastiques, les constructions avec *on*, de par le processus de cliticisation qui s'est produit au cours de l'histoire de la langue française, présentent un plus haut degré de grammaticalisation.

Par ailleurs, comme cela a été souligné par différents auteurs, la construction réflexive, bien que caractérisée par sa polyfonctionnalité au point que l'on a pu parler d'un « continuum de réflexivisation » (Desclés et Guentchéva, 1993), peut également

présenter des usages où l'effacement de l'agentivité est de règle. Il s'agit notamment d'occurrences où cette construction acquiert une dimension passivisante :

28) *Ce vin se boit au dessert* (PRE).

29) *Ce plat se mange froid* (PRE).

Dans ce type de structures, outre la thématisation du patient, l'agent du schéma de participation est omis soit parce qu'il renvoie à un quantifieur universel (« Tout le monde boit ce vin au dessert »), soit parce qu'il est difficilement identifiable, quoique toujours humain (« on boit ce vin au dessert »), ou inconnu (« Il faut boire ce vin au dessert »). En tout état de cause, comme dans le cas de *on*, l'effacement de l'agentivité est exprimé par un clitique, en l'occurrence *se*, marque de la construction réflexive. Toutefois, de par sa polyfonctionnalité, *se*, qui est d'ailleurs difficilement analysable du point de vue syntaxique et qui peut constituer la trace d'une construction réflexive, réfléchie, réciproque, voire médio-passive, est fortement dépendant du contexte où il est inséré et présente de ce fait un stade plus avancé dans le processus de grammaticalisation que le pronom « nominatif » *on*.

Mais c'est sans doute dans les constructions impersonnelles en français que l'effacement de l'agentivité occupe une place de choix. Comme il est notoire, en français, il y a lieu de distinguer deux types de tournures impersonnelles : d'une part, des constructions dont le noyau verbal (qu'il soit à la voix active ou passive d'ailleurs) n'est pas intrinsèquement impersonnel et dont l'emploi impersonnel ne peut être expliqué que d'un point de vue communicatif (l'introduction d'un thème-zéro, selon les termes de Le Goffic op.cit.). C'est le cas des exemples :

30) Il me vient à l'esprit quelques idées concernant ce sujet.

31) Il a été décidé que la candidature de Daniel ne serait pas retenue.

Et d'autre part, des structures intrinsèquement impersonnelles dont les verbes excluent la possibilité d'un agent :

32) Il s'agit de travailler plus pour gagner moins.

33) Il faut du courage pour être professeur.

34) Il pleut / il neige / il grêle.

Si dans l'exemple 30, il est toujours possible de repérer un agent « quelques idées », cela devient plus difficile dans l'exemple 31, où l'agent n'est pas précisé, et carrément impossible pour les verbes prototypiquement impersonnels, dont le haut degré de grammaticalisation se traduit non seulement par la présence d'un *il* qui n'est pas un pronom (puisque'il n'est pas référentiel) - d'aucuns l'ont désigné même par le terme « préfixe de personne » (Lazard 2001) - mais encore par leur caractère défectif.

2. L'expression de l'agentivité en espagnol : de la construction prototypique à l'effacement

En espagnol, comme en français, la voix active exprime le plus souvent une action prototypique (où sujet, agent et thème coïncident) comme dans l'exemple 35 :

35) El albañil construyó la casa solo.

Mais elle peut permettre aussi de gommer la présence de l'agent (et donc de conférer un caractère marqué à l'expression de l'agentivité) notamment grâce au comportement diathétique inhérent (ex. 36-39) ou « accidentel » (ex. 40-42) de certains verbes (Moreno Cabrera op.cit.) :

36) El enfermo sufrió una intervención quirúrgica.

37) Daniel obtuvo el primer premio en el concurso literario.

38) Daniel ha sido víctima de insultos y amenazas.

39) Daniel ha recibido un anónimo.

40) El médico ha sanado a Daniel.

41) Daniel ha sanado.

42) Los antibióticos sanaron al enfermo de la infección.

En outre, l'espagnol a développé l'emploi d'un pronom indéfini *uno*, qui renvoie souvent à un agent universel de par son sens générique :

43) *Uno nunca sabe qué hacer en estos casos.*

Néanmoins, dans l'emploi de ce pronom (doué d'accent phonique lexical en espagnol), la référence au locuteur lui-même et donc à un agent précis est bien souvent présente comme le prouve le fait que si (42) était prononcé par une femme, l'accord au féminin du pronom serait de règle :

44) *Una nunca sabe qué hacer en estos casos.*

Tout comme le français, la langue espagnole a une voix passive périphrastique avec l'auxiliaire *ser* :

45) El terrorista ha sido arrestado.

Mais si un énoncé comme 45 est une possibilité offerte par le système, il ne s'agit pas pour autant d'un type de phrase « courant » dans la langue standard (cf. Gauchola 2012 pour les raisons qui fondent l'utilisation résiduelle de cette construction en espagnol) et semble plutôt réservé à des variantes diaphasiques (comme le discours journalistique) ou diastratiques (registre soutenu).

Par ailleurs, l'espagnol manque de tournures passives avec d'autres auxiliaires passivants comme *se faire*, *se voir*, dont la traduction en espagnol requiert une reformulation

de l'énoncé. En revanche, comme en français, le recours aux constructions réflexives est une des possibilités offertes par le système de la langue espagnole :

46) *El cava se bebe frío.*

47) *Ese puré se sirve muy caliente.*

Cependant, face à ce dénominateur commun aux deux langues, il y a lieu de souligner des différences importantes entre l'espagnol et le français. D'une part, la langue espagnole présente la possibilité de déplacer à droite du verbe le participant patient (généralement indéfini) qui s'accorde avec le verbe (c'est pourquoi la grammaire traditionnelle a parlé de sujet en se référant à ce type de constituant) dans les dites « pasivas reflejas » :

48) *Se sirven desayunos.*

49) *Se alquila un piso en el edificio de enfrente.*

D'autre part, il est possible en espagnol d'utiliser la construction réflexive avec des patients humains, qui fonctionnent syntaxiquement comme des COD introduits par la préposition *a*, qu'ils soient définis ou indéfinis d'ailleurs :

50) *Se recibió al presidente con aplausos.*

51) *Se reclutó a niños soldados para la guerra.*

L'extrême productivité de la construction réflexive espagnole comme marque de l'effacement de l'agentivité constitue un des traits différentiels entre les deux langues analysées au point que l'espagnol admet sans problème le recours à ce type de structure même avec des verbes intransitifs :

52) *Hasta 2007, en España se vivía muy bien.*

Finalement, pour l'expression de l'impersonnalité en espagnol, il y a lieu, tout comme en français, de distinguer deux cas de figure : des structures où le noyau verbal peut être « accidentellement » impersonnel et les verbes impersonnels *stricto sensu*. Pour ce qui est des premiers, la remarquable richesse de la flexion verbale de l'espagnol, qu'il partage avec d'autres langues romanes comme l'italien ou le catalan, permet d'omettre l'agent d'un participé à la voix active :

53) *Han apresado al asesino.*

54) *Han dicho que el gobierno bajaría los impuestos.*

La langue espagnole, de par la variabilité morphémique de sa suffixation verbale, a développé comme technique la plus productive et, partant, la plus naturelle, des structures avec un verbe à la voix active conjugué à la 3^e personne du pluriel (dont la marque est uniquement suffixale). En tout état de cause, du fait de l'isomorphisme de la structure verbale que l'agent soit explicité ou non (*Los ministros han dicho que el gobierno bajaría los impuestos*) - il suffit de rappeler à cet égard qu'en espagnol,

une fois que le sujet d'un verbe est mentionné, la reprise par un élément anaphorique (pourvu qu'il n'y ait pas d'ambiguïté) s'avère non seulement redondante mais la plupart du temps peu naturelle -, cette construction se caractérise par son caractère déictique (lien très étroit avec la situation de communication) et par sa forte dépendance vis-à-vis du contexte où elle est insérée.

D'autre part, l'espagnol dispose de verbes impersonnels, à conjugaison déficiente, qui n'admettent comme variation morphologique que l'alternance temporelle ou aspectuelle :

55) Nieva / está nevando.

56) En España hay mucho fraude fiscal.

57) Cabe analizar el problema en profundidad para encontrar la solución adecuada.

Ce qui rejoint la solution apportée par la langue française.

3. Caractérisation des phénomènes de scalarité dans l'expression de l'agentivité

Comme cela a été souligné dans l'analyse, même s'il existe des différences notoires entre les deux langues envisagées dans la recherche, l'effacement de l'agentivité (i.e. la manifestation la plus marquée et donc la plus éloignée de l'agentivité prototypique) affiche une même tendance scalaire dans la mesure où l'identification de l'agent s'avère progressivement plus difficile, voire carrément impossible, selon la structure dont il s'agit (agent facilement repérable dans les constructions diathétiques vs agent inexistant dans les constructions impersonnelles), i.e. pour reprendre les mots de Givón (1984 : 98) se référant à la transitivité : l'agentivité est une question de degré. Outre cette nature scalaire dans le décodage référentiel, les constructions analysées présentent, et ce dans les deux langues objet de l'étude, différents degrés de grammaticalisation, qui peuvent être représentés à l'aide de l'échelle suivante, présidée par deux pôles : un pôle qui relève du domaine lexical et un pôle ayant trait à la morphologie.

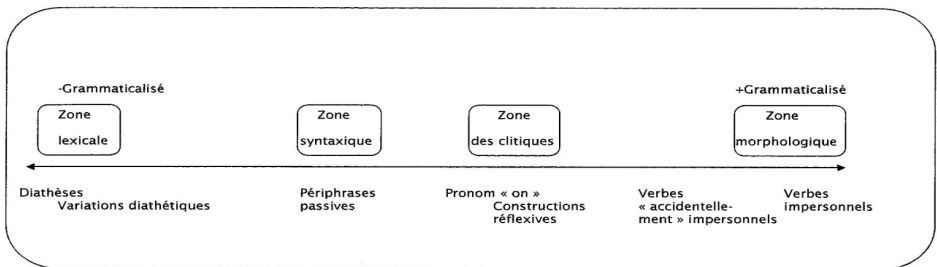


Fig. 1. Échelle de grammaticalisation de l'effacement de l'agentivité en français et en espagnol

Ainsi, les expressions diathétiques de l'effacement de l'agentivité occupent la zone lexicale de l'échelle, autrement dit, celle où le contenu sémantique du participé, le verbe, s'avère déterminant pour estomper la présence de l'agent. À l'extrême opposé, les verbes impersonnels représenteraient le moyen le plus grammaticalisé dans la mesure où leur caractère défectif, dont la marque est représentée par le « préfixe de personne » en français (le soi-disant pronom *il*, qui peut même disparaître dans certains cas dans le registre familier, cf. *Faut qu'on y aille*) et un suffixe flexionnel en espagnol, est le trait le plus saillant de leur caractère synthétique. Il va sans dire que c'est dans cette zone, où le processus de grammaticalisation est le plus avancé, qu'il existe une parfaite iconicité entre effacement de l'agentivité et effacement de la marque : plus l'agent est effacé, plus la manifestation de cet actant est grammaticalisée et phoniquement érodée.

Entre ces deux tendances opposées, se situent la zone médiane de la syntaxe, où l'on retrouverait les constructions périphrastiques de la voix passive en français et dans une moindre mesure en espagnol, et une zone hybride entre la syntaxe et la morphologie, l'aire des clitiques, qui serait occupée par les constructions réflexives (aussi bien en français qu'en espagnol) et par le pronom *on*.

Il y a lieu de souligner également que cette échelle de grammaticalisation n'est qu'une représentation d'un continuum dans lequel il existe des zones transitionnelles entre les différents jalons décelés. Ainsi, les variations diathétiques d'un même verbe constituent une étape intermédiaire entre les diathèses et les périphrases passives) ; de leur côté, les constructions réflexives, tout en occupant la même zone des clitiques, sont plus grammaticalisées que le pronom *on* dès lors que leur caractère polyfonctionnel rend indispensable le recours au contexte pour leur décodage. Finalement, les verbes « accidentellement » impersonnels présentent un stade moins avancé dans le processus de grammaticalisation que leurs « corrélats » prototypiquement impersonnels puisque leur « nature non agentive » dépend du contexte et de la situation de communication où ils s'insèrent, ce qui n'est pas le cas pour les verbes « intrinsèquement » impersonnels. Cela montre bien que, si l'établissement de vecteurs, de « coupures » n'est pas incompatible mais complémentaire avec la continuité et la scalarité linguistiques, il n'en reste pas moins qu'il existe des zones de transition de nature éminemment hybride, comme Culioli (1994) et Seiler (1994 : 33) l'ont déjà remarqué.

L'analyse a permis de montrer que l'adoption d'une approche fonctionnelle permet de fournir une vision plus globale, holistique, d'un phénomène linguistique, en l'occurrence l'effacement de l'agentivité, dont les manifestations à l'intérieur de chaque langue et, il va sans dire, entre les deux langues envisagées, s'avèrent très hétérogènes mais répondent tout de même à des tendances scalaires, présidées par deux pôles ou principes fonctionnels.

De manière globale, il est possible de caractériser ces deux pôles de l'échelle à l'aide d'un faisceau de traits (lexicaux, syntaxiques, morphologiques, phoniques et pragmatiques) qui ne constituent pas des phénomènes discrets mais plutôt des tendances scalaires qui s'avèrent plus ou moins dominantes en fonction du degré de rapprochement / d'éloignement par rapport au principe fonctionnel qui prévaut :

- Grammaticalisé	+ Grammaticalisé
+ Sémantiquement plein	+ Désémantisé
+ Analytique	+ Synthétique
+ Propice à la variabilité	- Propice à la variabilité
+ Autonome vis-à-vis du contexte	+ Dépendant vis-à-vis du contexte
+ Libre distributionnellement	+ Soudé (au mot hôte ou au radical)
+ Prosodiquement saillant	- Prosodiquement saillant
+ Phoniquement « plein »	+ Phoniquement érodé

Fig. 2 Caractérisation des pôles fonctionnels

La caractérisation des deux tendances opposées de l'échelle permet ainsi de constater que dans l'expression de l'agentivité en français et en espagnol, il existe une « covariation » de forme-contenu de nature scalaire et graduelle, par laquelle la forte charge sémantique (la présence explicite de l'agent) est corrélée à une plus grande consistance phonique et inversement la disparition de l'agent (inconnu ou inexistant) est accompagnée d'un processus d'érosion phonique (marque résiduelle à caractère purement grammatical), ce qui traduit la parfaite congruence, l'iconicité, entre le plan du contenu et celui de la forme.

Conclusions

La prise en compte de la fonction universelle (la fonction de participation) qui sous-tend le phénomène linguistique étudié (le caractère plus ou moins marqué de l'expression de l'agentivité), constitue le dénominateur commun qui permet de comparer non seulement deux langues qui, en dépit de leur proximité typologique et génétique présentent des différences notoires (comparaison interlinguistique), mais encore de mettre en relation des structures linguistiques apparemment hétérogènes dont la raison d'être répond à un même besoin communicatif et psycho-cognitif, ce qui renvoie en dernier ressort à la conception téléonomique des *techniques*, i.e. des structures linguistiques des langues particulières, prônée par la linguistique typologique fonctionnelle, conception selon laquelle les structures ne servent pas à exprimer des fonctions universelles mais leur usage ne peut être expliqué que par les fonctions qu'elles contribuent à remplir (Moreno Cabrera 1987).

Cette approche, qui requiert que l'on se situe à un niveau supérieur d'abstraction selon les termes de Bossong (1986) pour, au-delà de la description, pouvoir rendre compte des phénomènes linguistiques, permet ainsi de transcender les contingences formelles propres à chaque langue (qui ne sont que le résultat d'aléas historiques et/ou culturels) et les catégories souvent utilisées pour les décrire et qui s'avèrent réductrices pour expliquer la complexité des phénomènes langagiers. Ce caractère réducteur du carcan taxinomique (à frontières nettement tranchées entre lexicale, syntaxe, morphologie et phonétique) est particulièrement mis en évidence par le caractère graduel de bon nombre de phénomènes linguistiques, en l'occurrence par le caractère plus ou moins marqué de l'expression de l'agentivité, et par la parfaite congruence entre les plans soi-disant dichotomiques de l'expression et du contenu, qui se traduit par l'iconicité entre le sens véhiculé et la forme employée pour le faire et qui, dans la recherche présentée, se vérifie par la progressive disparition de l'agent intimement liée à une érosion graduelle de la forme qui l'exprime.

Pour ce qui est des applications des résultats de la recherche au domaine de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, il y a lieu de souligner que ce comportement scalaire et ces tendances opposées requièrent des démarches didactiques spécifiques dès lors que, si dans la zone plus proprement lexicale les phénomènes de transparence et les mécanismes d'analogies interlinguistiques peuvent aider l'apprenant dans son processus d'apprentissage, dans la zone présidée par un stade avancé du processus de grammaticalisation, ce type de démarche s'avère peu efficace et peut même induire l'apprenant en erreur, car c'est dans ces zones grammaticalisées que chaque langue présente le plus nettement ses propres spécificités, d'où la nécessité d'avoir recours à des procédures qui permettent de contextualiser ce type de structures pour en permettre une saisie globale et situationnelle. Cette saisie globale et situationnelle devrait permettre par ailleurs de contrecarrer la tendance des apprenants à utiliser des constructions qui, tout en étant grammaticalement correctes, s'avèrent en revanche peu naturelles dans la langue cible : ainsi, par exemple, le penchant des apprenants hispanophones à avoir recours aux constructions avec le pronom indéfini « on » au détriment de la construction passive (cf. *On m'a attaqué dans le métro / Je me suis fait attaquer dans le métro*) ou la propension des apprenants francophones à l'utilisation de la voix passive au lieu des verbes « accidentellement » impersonnels (cf. *He sido atacado en el metro / Me han atacado en el metro*). Ces constructions déviantes du point de vue communicatif montrent bien, de par leur pouvoir heuristique, d'une part, qu'il existe des liens étroits entre les structures qui prêtent à confusion dans la mesure où elles répondent, chacune à sa façon, à un même dénominateur commun fonctionnel et, d'autre part, que la comparaison des systèmes grammaticaux s'avère peu opératoire non seulement pour apprendre une langue étrangère mais pour la comparaison des langues en général (la voix passive et la construction réflexive existent aussi bien en français qu'en espagnol mais leur statut varie à l'intérieur de chaque système, chaque langue ayant son propre équilibre interne).

Bibliographie

- Bossong, G. 1986. « Qu'est-ce qu'expliquer en linguistique. Perspectives typologiques et universalistes », [En ligne] : http://www.rose.uzh.ch/seminar/personen/bossong/boss_gsatz_81.pdf [consulté le 01 février 2015].
- Budwig, N. 1985. « Me, My and Name » : Children's early systematization of forms, meanings and functions in talk about the self » *Papers and Reports on Child Language Development*, n° 24, p. 30-37.
- Cervoni, J. 1993. *L'Énonciation*. Paris : PUF.
- Culioli, A. 1994. Continuity and modality. In: Fuchs, C., Victorri, B. (eds) *Continuity in Linguistic Semantics. Lingvisticae Investigationes supplementa*, vol. 19, p.21-31.
- Desclés J.-P., Guentchéva, Z. 1993. « Le passif dans le système des voix du français ». *Langages*, n° 109, p. 73-102.
- Frontier, A. 1997. *La Grammaire du français*. Paris : Belin.
- Gauchola R. 2012. « Une approche typologique fonctionnelle de la voix passive en français et en espagnol », *Lidil*, n°46, p. 153-173.
- Givón T. 1984. *Syntax : A functional-typological introduction*, I. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Haiman J. (ed.), 1985. *Iconicity in Syntax*. Amsterdam-New York : John Benjamins.
- Keenan, E.L. 1981. *Passive in the world's languages*. Trier : L.A.U.T.
- Kilani-Schoch M. 1988. *Introduction à la morphologie naturelle*. Berne : Peter Lang.
- Lazard, G. 1994. *L'Actance*. Paris : PUF.
- Lazard, G. 2001. *Études de linguistique générale*. Paris : Peeters.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- Moreno Cabrera, J.C. 1978. *Fundamentos de sintaxis general*. Madrid. Síntesis.
- Moreno Cabrera, J.C. 1991. *Curso universitario de lingüística general. Tomo I: Teoría de la gramática y sintaxis general*. Madrid : Síntesis.
- Nedjalkov V. P. (ed) 1983. *Typology of Resultative Constructions*. Amsterdam: John Benjamins.
- Seiler, H. 1988. *The Dimension of Participation. Función 7*. Guadalajara : Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.
- Seiler, H. 1994. « Continuum in cognition and continuum in language ». In : C. Fuchs, B. Victorri (eds.), p. 33-43.
- Seiler, H. 2000. *Language Universals Research : A Synthesis*. Tübingen : Gunter Narr Verlag Tübingen.

Notes

1. Cette étude a été réalisée dans le cadre de plusieurs projets de recherche financés par le gouvernement espagnol (Projets réf. HUM2004-03764 ; HM2007-61648 ; FFI2011-17917) et par le gouvernement régional de la Catalogne (Grup de Recerca Singular 12015GR de la Generalitat de Catalunya).
2. En effet, comme le souligne Lazard (2001 : 301) à propos de la transitivité, l'idée d'exemple prototypique implique l'existence de spécimens moins prototypiques, i.e. dans le cas qui nous occupe moins agentifs.
3. Cette conception diffère radicalement de celle de Lazard (2001: 107), pour qui : «*Il est possible de la fonder [la distinction entre voix et diathèse] sur la différence entre morphologie et syntaxe, si l'on réserve le nom de « voix » aux formes que prend le verbe et celui de « diathèse » aux constructions, qui en sont généralement corrélatives. On dira, par exemple, que la forme passive du verbe est une voix et que la passage d'une phrase de la construction active à la construction passive est une transformation de diathèse* ».